

TH/HP.-

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PORTO-NOVO, le 25 AVRIL 1963

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES AFFAIRES INTE-  
RIEURES DE LA SECURITE ET DE  
LA DEFENSE

Δ) ECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

SOMMAIRE :

N° 189 /PR/MAISD/P. - ANNEE 1963

Nomination.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la loi n°60/36 du 26 Novembre 1960 portant  
constitution de la République du Dahomey ;

VU la loi n°59/16/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la  
liste des Emplois Supérieurs de la République  
du Dahomey dont la nomination des titulaires  
est faite par le Président de la République, le  
Conseil des Ministres étant obligatoirement  
entendu ;

VU les nécessités de service ;

SUR la proposition du Ministre des Affaires, Inté-  
rieures de la Sécurité et de la Défense ;

Le Conseil des Ministres entendu,

Δ) E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Monsieur CHANVOEDOU Louis, Agent de  
Bureau de 1ère classe 3° échelon en service à la  
Sous-Préfecture de Savè, est nommé chef de l'Arron-  
dissement de KILIBO (Sous-Préfecture de Savè).

ARTICLE 2.- Le présent décret, qui aura effet à  
compter de la date de prise de service de l'inté-  
ressé, sera enregistré, publié et communiqué par-  
tout où besoin sera./.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Par le Président de la République  
Le Ministre des Affaires Intérieures,  
de la Sécurité et de la Défense,

H. MAGA.-

M. AROUNA.-